



FICHE DE POSTE

OPERATEUR.TRICE LOGISTIQUE

Corps et grade BAP Emploi Type	ITRF –Adjoint technique G : Logistique immobilière, technique et de services Opérateur.trice logistique
Localisation du poste	CROUS de LILLE NORD PAS DE CALAIS
Rattachement hiérarchique	Directeur de l'Unité de Gestion Restauration

Présentation du CROUS de Lille	<p>Au sein du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) et les 26 Centres régionaux des œuvres universitaires (Crous) constituent un réseau dont la mission sociale s'étend à tous les services de proximité de la vie quotidienne des étudiants : accompagnement social et financier (bourses sur critères sociaux, aides financières, service social), logement, restauration, vie de campus.</p> <p>Leur ambition est d'apporter aux 2,6 millions d'étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'Enseignement supérieur : recherche d'emplois temporaires, vie de campus, accueil des étudiants étrangers, etc. Ils interviennent en relation avec de nombreux partenaires.</p> <p>Le Crous de Lille-Nord-Pas-de-Calais est doté d'un budget de 100 millions d'euros et d'un dispositif de 814 emplois sous plafond.</p> <p>Les activités de restauration et de logement sont assurées au sein de différentes unités de gestion, dont 43 résidences, 24 restaurants, 43 cafeterias, réparties sur 2 départements.</p> <p>L'offre de logement s'élève à 9935 logements, le nombre annuel de repas servis s'élève à environ 3 millions. L'académie accueille 180 338 étudiants environ dont 56 065 boursiers sur critères sociaux.</p>
---	---

FICHE DESCRIPTIVE DU POSTE

Description	Sous l'autorité du gestionnaire et du responsable de l'approvisionnement, prend en charge les opérations de réception, de rangement, de stockage et de distribution des denrées alimentaires, des matériels et des fournitures.
--------------------	---

Missions et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité de la livraison (qualité, quantité) aux bons de commande et de livraison. • Assurer la tenue des stocks entrées-sorties, • Assurer la bonne tenue des zones de réception et de stockage, • Vérifier la conformité des produits allotis avec les bons de livraison et les plannings de livraison, • Assurer la livraison des produits, • Veiller au strict respect de la chaîne du froid, • Informer son responsable de toutes anomalies, • Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur, • Veiller au nettoyage et au bon entretien du véhicule placé sous sa responsabilité. • Possibilité d'assurer les livraisons sur les sites extérieurs • Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public
------------------------------	---

COMPETENCES ET FORMATION	
Niveau de diplôme si recrutement externe	A minima niveau IV – BAC
Compétences requises :	<p><u>Connaissances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des techniques en logistique • Connaissance des règles d'hygiène en restauration • Utilisation des EPI, • Economie d'énergie <p><u>Compétences opérationnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'organisation et le fonctionnement des CROUS <p><u>Compétences comportementales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonome • Patient • Organisé • Rigoureux

Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public

Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche de service et d'entretien.

Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formation requises par celui-ci.

Lorsque les fonctions temporairement occupées le justifient, un complément indemnitaire égal à la différence de rémunération de celles-ci avec celles ordinairement occupées par l'agent lui est versé au *prorata temporis*.